

Mardi 17 janvier – Réunion de clôture



Déroulé de la présentation



- 1 **Pourquoi** des États Généraux à Voreppe ?
- 2 La photographie de Voreppe en chiffres
- 3 **Le cadre réglementaire** dans lequel s'intègre la réflexion
- 4 La contribution des citoyens à la démarche
- 5 **Les compromis** qui ont émergé au fil des débats
- 6 **Le livre blanc** présenté à la population



Déroulé de la présentation



- 1 **Pourquoi** des États Généraux à Voreppe ?
 - Les enseignements de la phase d'écoute de la population



LA PHASE D'ÉCOUTE AUPRÈS DE LA POPULATION



Un imaginaire de la commune structuré autour de 2 idées :

- Une ville à taille humaine
- Une ville à la campagne

Une qualité de vie fruit d'un compromis entre :

- La qualité de l'environnement, la proximité de la nature et l'équilibre entre les espaces bâtis et non bâtis : la plaine véritable « poumon vert » et la coupure verte qui « protège » Voreppe de Grenoble, l'adossement de la ville à la Chartreuse...
- La situation géographique de la commune permettant aux habitants d'accéder facilement autant à Grenoble qu'à Voiron.
- La taille de la commune suffisamment grande pour offrir des fonctions et des services améliorant la vie quotidienne et suffisamment petite pour permettre le maintien du lien social et éviter les contraintes des communes trop importantes.
- Les opportunités que génère la commune en termes d'équipements et de services (culture, petite enfance...) et plus marginalement d'emploi.





« Voreppe se bétonne »

« On favorise l'habitat collectif sur l'individuel »

« Le commerce de proximité est en déclin »

« Le centre-bourg est en difficulté »

« Voreppe va devenir une ville dortoir »

« Le vivre-ensemble n'existe plus »



LA PHASE D'ÉCOUTE AUPRÈS DE LA POPULATION



Le sentiment d'un changement de physionomie de la commune :

- Une ville qui se « bétonne »
- Un habitat collectif qui prend le pas sur l'habitat individuel
- Des contraintes qui sont les **contraintes des grandes villes** (cherté du logement, circulation, bruit, pollution...)

Le sentiment d'une perte de dynamisme :

- Un sentiment de déclin notamment du commerce de proximité
- Un centre-ville en difficulté
- Une difficulté à maintenir le niveau d'équipements et de services
- Une ville qui s'apparente de plus en plus à une ville-dortoir

Le sentiment d'une perte de convivialité :

- Une ville qui devient chère et difficilement accessible pour les jeunes
- Une perte de la qualité du lien social et de la qualité du « vivre ensemble »



LA PHASE D'ÉCOUTE AUPRÈS DE LA POPULATION



L'URBANISME ET LA MOBILITÉ, PRINCIPAUX SUJETS D'INQUIÉTUDE DES HABITANTS

- Des habitants qui ne croient pas à l'efficacité de la politique d'urbanisme conduite par la municipalité et à son impact sur la dynamique démographique et son impact sur le fonctionnement des services (baisse des effectifs des écoles) et sur sa capacité à maintenir l'équilibre social compte tenu de l'évolution continue des coûts du logement.
- <u>Des habitants qui considèrent que cette stratégie génère des externalités négatives</u> au premier rang desquelles l'accroissement des difficultés de circulation et de stationnement et son impact sur la dégradation de la qualité de l'air, l'augmentation du bruit, la dégradation de la sécurité. Parmi les autres conséquences négatives est évoqué un déséquilibre habitat/services.
- Des habitants qui considèrent, qu'à terme, cette stratégie peut mettre en péril l'identité de Voreppe et sa qualité de vie avec une bétonisation, une perte de convivialité et une altération du « vivre ensemble » réduisant Voreppe à une banale « ville-dortoir » ou une banlieue sans âme plutôt qu'une commune à part entière.



Déroulé de la présentation



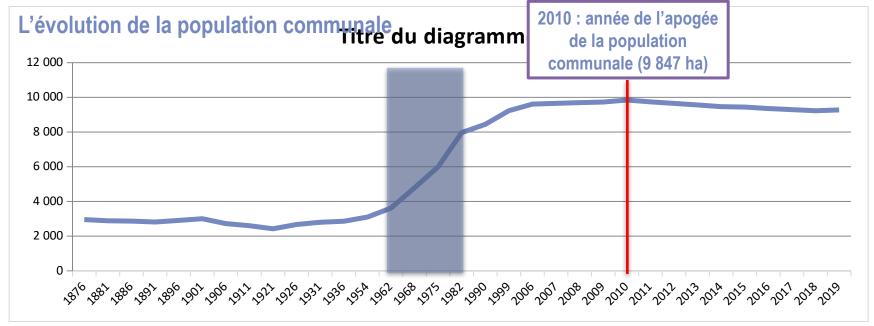
2 – La photographie de Voreppe en chiffres

- **Une démographie** plombée depuis plusieurs années
- Un vieillissement accéléré de la population
- Une typologie des ménages inédite
- **Des logements** de plus en plus nombreux
- **Une population** diplômée et plutôt aisée
- **Des emplois** en diminution
- Une mobilité domicile-travail basée sur l'usage de la voiture individuelle



Une démographie plombée depuis plusieurs années





Une augmentation importante de la population de Voreppe entre 1962 et 1982

+ 4 352 habitants

2010 : année de l'apogée de la population communale

9 846 habitants

Depuis la population communale n'a fait que baisser

- 572 personnes depuis 2010
- Une population communale en 2019 au même niveau qu'en 1999, soit 9275 habitants.

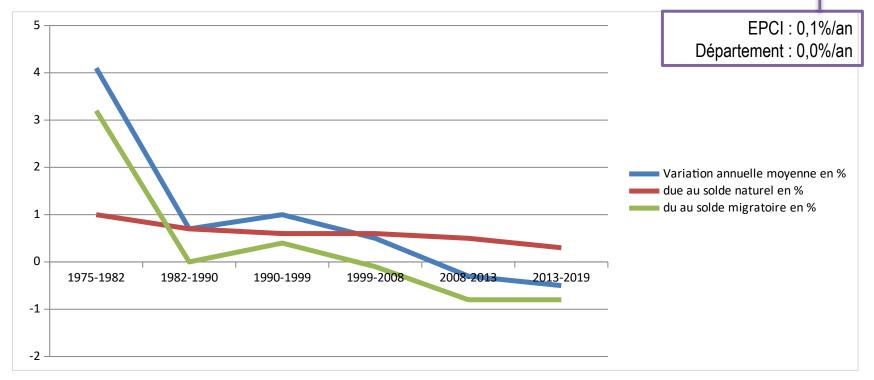


Une démographie plombée depuis plusieurs années



Les soldes naturels et migratoires

	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2019
Variation annuelle moyenne en %	4,1	0,7	1	0,5	-0,3	-0,5
due au solde naturel en %	1	0,7	0,6	0,6	0,5	0,3
du au solde migratoire en %	3,2	0	0,4	-0,1	-0,8	-0,8



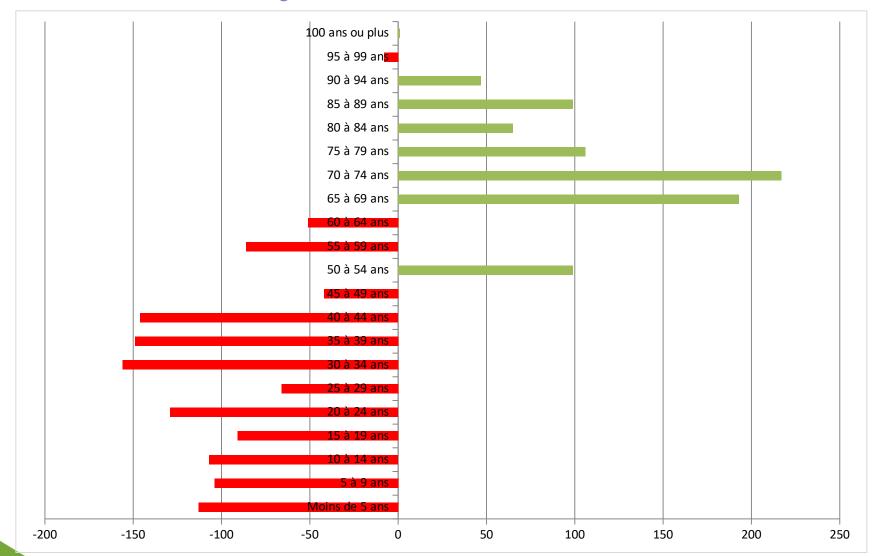
La commune a un solde migratoire négatif depuis 1999



Un vieillissement accéléré de la population



L'évolution des tranches d'âge entre 2008 et 2019

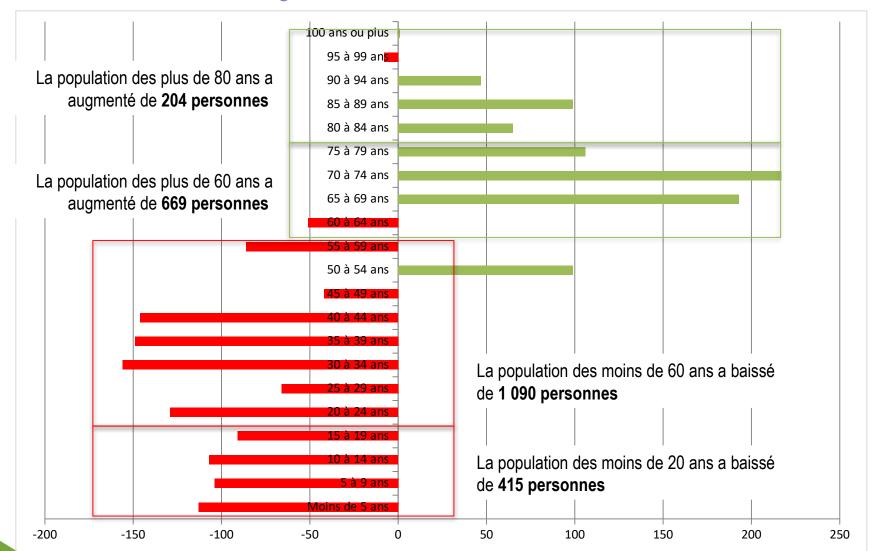




Un vieillissement accéléré de la population



L'évolution des tranches d'âge entre 2008 et 2019

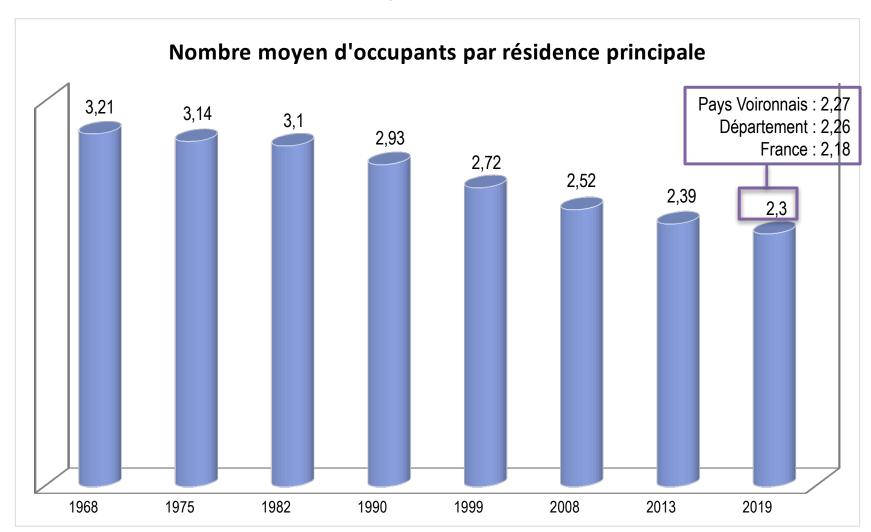




Une typologie des ménages inédite



L'évolution de la composition des ménages



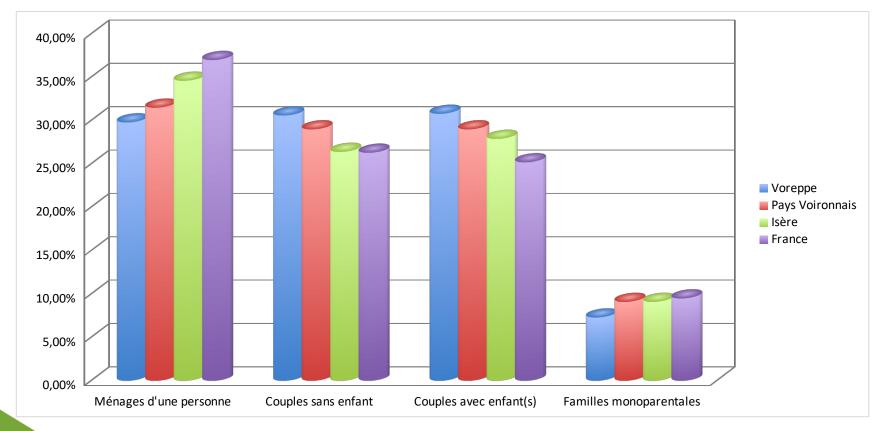


Une typologie des ménages inédite



La composition des ménages

	Voreppe	Pays Voironnais	Isère	France
Ménages d'une personne	29,80%	31,50%	34,60%	37%
Couples sans enfant	30,60%	29,00%	26,40%	26,30%
Couples avec enfant(s)	30,80%	29,00%	27,90%	25,20%
Familles monoparentales	7,30%	9,10%	9,10%	9,50%



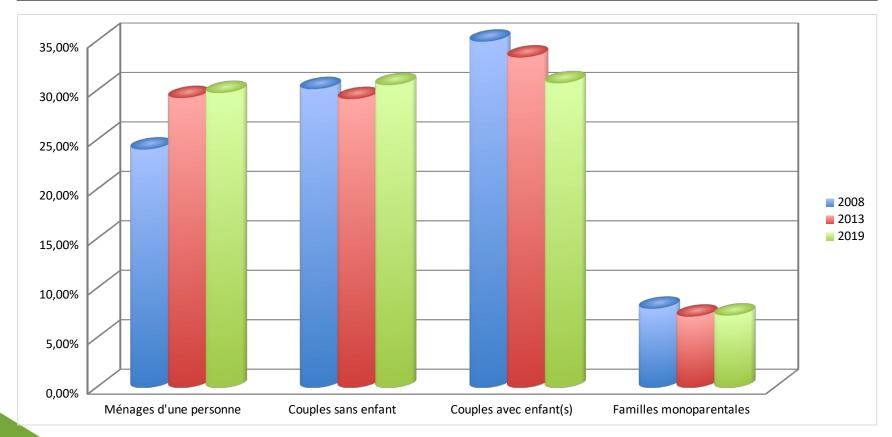


Une typologie des ménages inédite



L'évolution de la composition des ménages

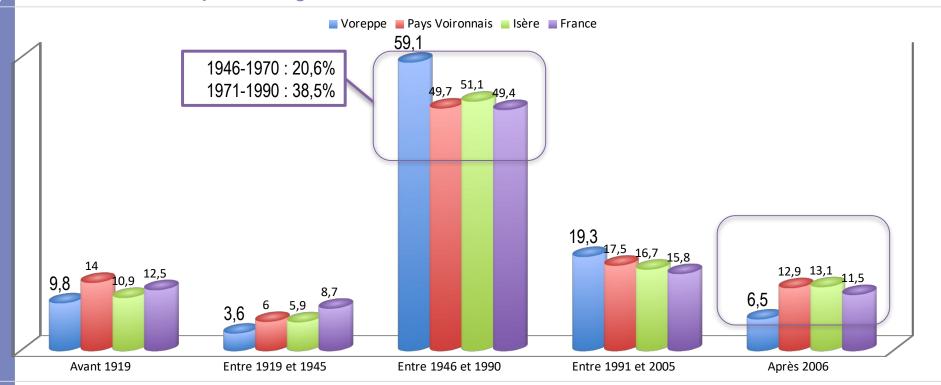
	2008	2013	2019
Ménages d'une personne	24,10%	29,30%	29,80%
Couples sans enfant	30,20%	29,20%	30,60%
Couples avec enfant(s)	35%	33,40%	30,80%
Familles monoparentales	8,00%	7,20%	7,30%







L'évolution du parc de logements



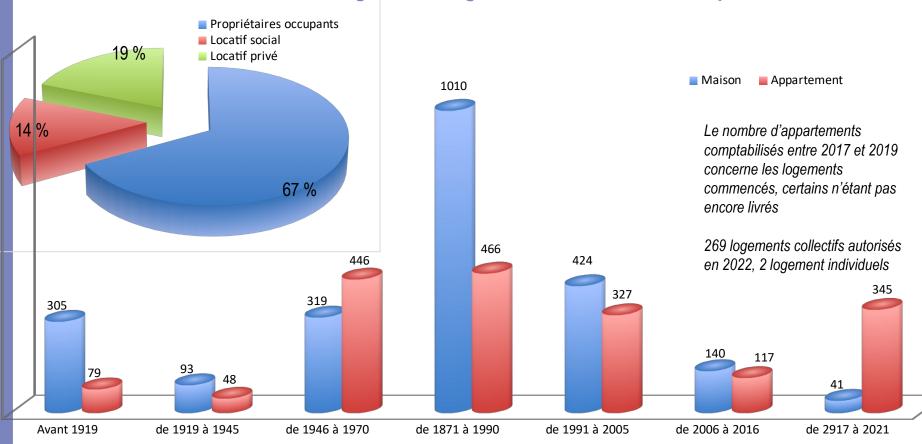
Nombre de logements commencés
(constructions neuves, logements
par an pour 1 000 habitants)

Voreppe		lsè	re	France		
	2010-2014	2015-2019	2010-2014	2015-2019	2010-2014	2015-2019
	2,2	11,1	5,3	4,7	4,8	4,7





L'évolution des différentes catégories de logements et le statut d'occupation



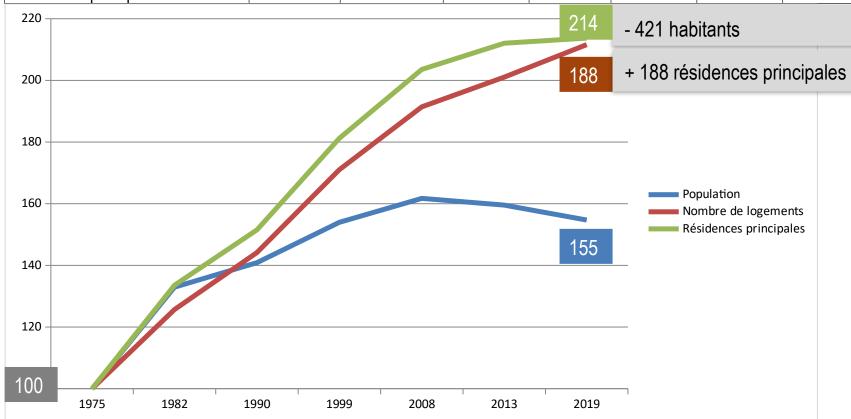
	Voreppe		lsè	ere	France	
Surface moyenne des logements	2010-2014	2015-2019	2010-2014	2015-2019	2010-2014	2015-2019
commencés (construction neuve en m2)	112 m2	76,6 m2	90,2 m2	86,9 m2	90,0 m2	79,7 m2





L'évolution comparée de la population et des logements

	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2021
Population	5 995	7 970	8 446	9 231	9 696	9 565	9 275
Nombre de logements	2 076	2 609	2 993	3 551	3 974	4 174	4 393
Résidences principales	1 850	2 471	2 803	3 353	3 766	3 923	3 954

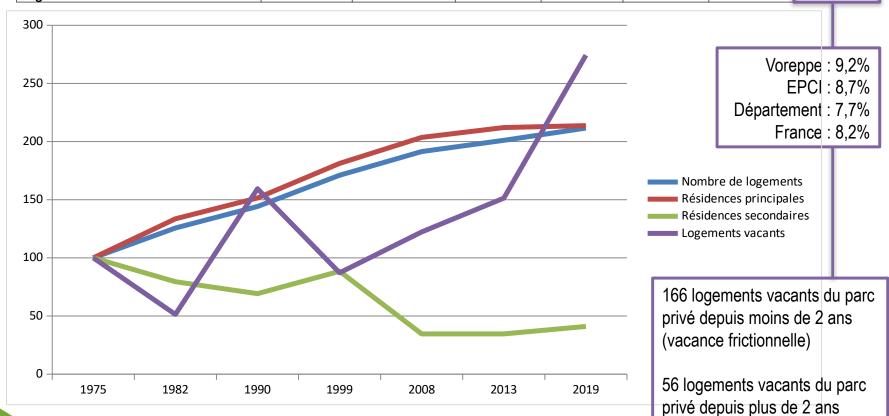






L'évolution des différentes catégories de logements

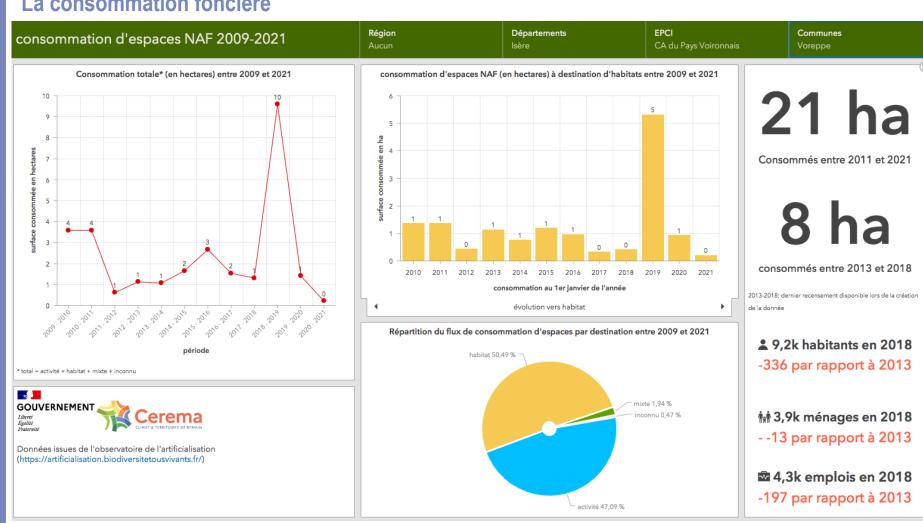
	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2021
Nombre de logements	2 076	2 609	2 993	3 551	3 974	4 174	4 393
Résidences principales	1 850	2 471	2 803	3 353	3 766	3 923	3 954
Résidences secondaires	78	62	54	69	27	27	32
Logements vacants	148	76	236	129	181	224	406



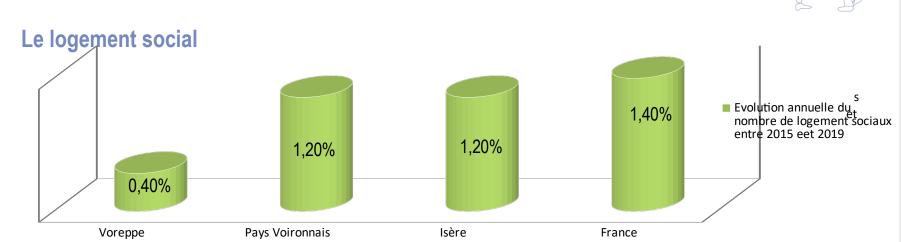


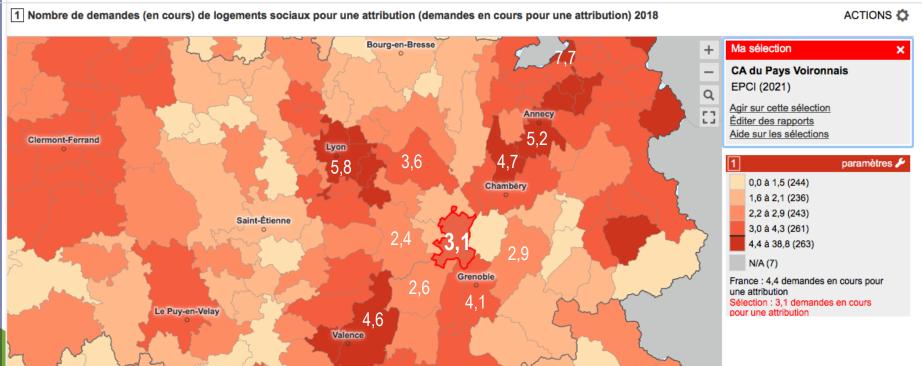


La consommation foncière







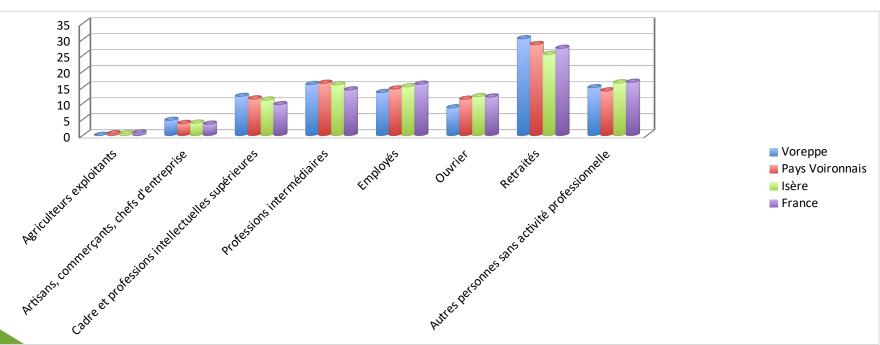






La population de 15 ans ou + par catégorie socioprofessionnelle

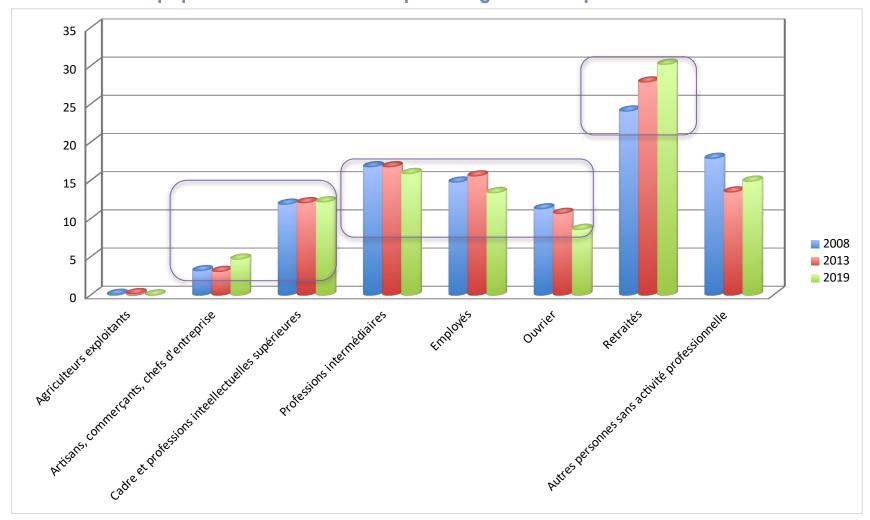
	Voreppe	Pays Voironnais	Isère	France
Agriculteurs exploitants	0	0,5	0,5	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,7	3,7	3,8	3,5
Cadre et professions intellectuelles supérieures	12,2	11,4	11	9,6
Professions intermédiaires	15,9	16,3	15,8	14,2
Employés	13,4	14,5	15,2	16
Ouvrier	8,6	11,3	12,1	12
Retraités	30,2	28,4	25,3	27,2
Autres personnes sans activité professionnelle	14,9	13,9	16,4	16,6







Evolution de la population de 15 ans ou + par catégorie socioprofessionnelle

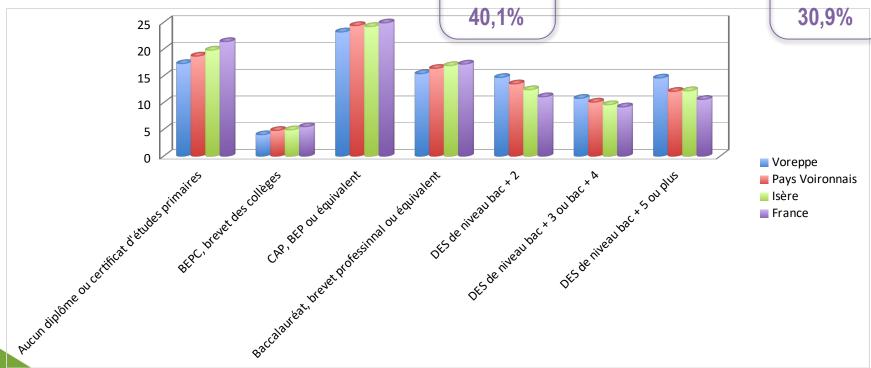






Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

	Voreppe	Pays Voironnais	Isère	France
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	17,3	18,7	19,8	21,4
BEPC, brevet des collèges	4	4,8	4,9	5,5
CAP, BEP ou équivalent	23,2	24,4	24,2	24,9
Baccalauréat, brevet professinnal ou équivalent	15,4	16,4	16,9	17,2
DES de niveau bac + 2	14,7	13,5	12,4	11,1
DES de niveau bac + 3 ou bac + 4	10,8	10,1	9,6	9,2
DES de niveau bac + 5 ou plus	14,6	12,1	12,2	10,6



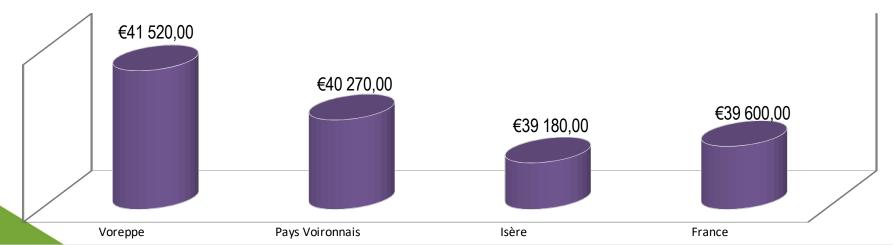




Le revenu des ménages

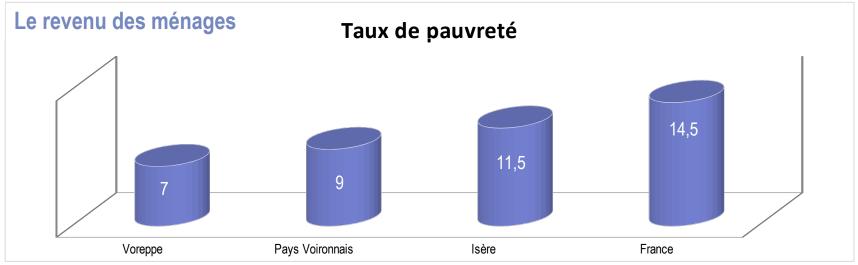


9ème décile par UC









	Voreppe	Pays Voironnais	Isère	France
Moins de 30 ans		16,9	20,5	22,7
30-39 ans	13	11,8	13,8	16,8
40-49 ans	10	10	13,1	16,5
50-59 ans		8,2	10,3	14,2
60-74 ans		5,7	7,6	10,3
75 et plus		6,2	7,6	9,6

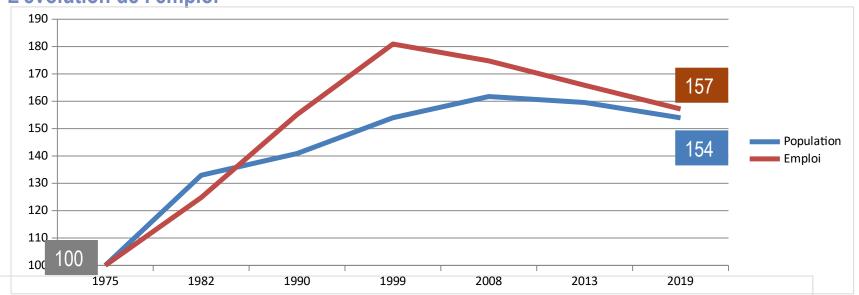
	Voreppe	Pays Voironnais	Isère	France
Propriétaires		5	5	6,3
Locataires	20	21,1	25,3	27,8

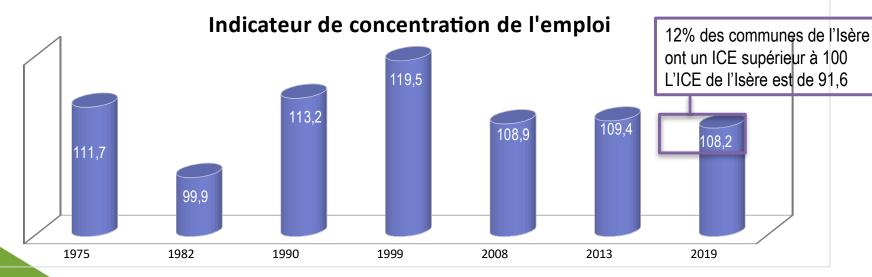


Des emplois en diminution







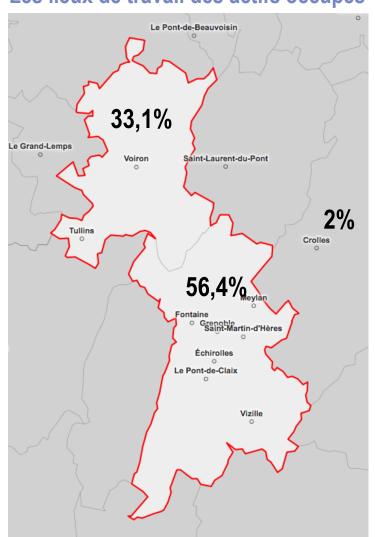


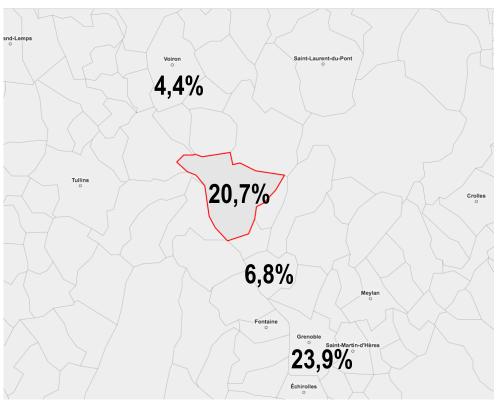


Une mobilité domicile-travail basée sur l'usage de la voiture individuelle



Les lieux de travail des actifs occupés



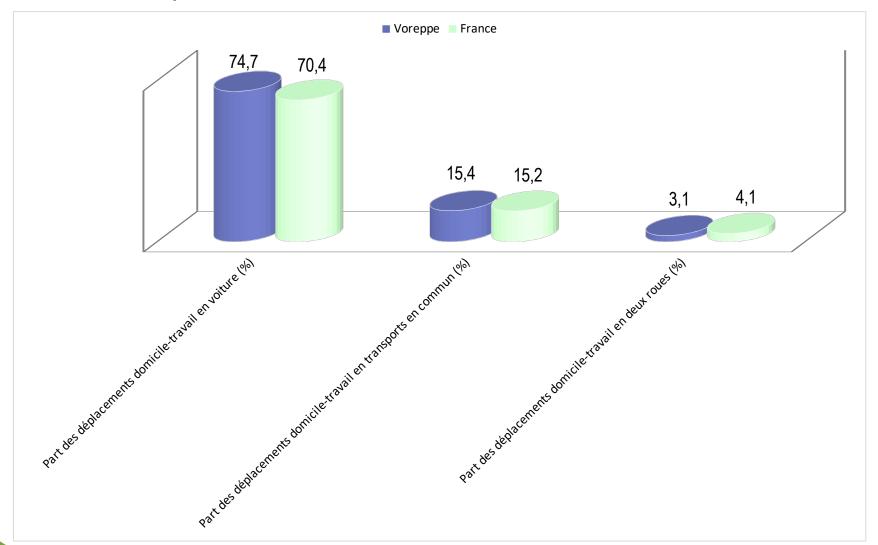




Une mobilité domicile-travail basée sur l'usage de la voiture individuelle



Les modes de déplacements des actifs vers leur lieu de travail





Déroulé de la présentation



3 – Le cadre réglementaire dans lequel s'intègre la réflexion



Déroulé de la présentation

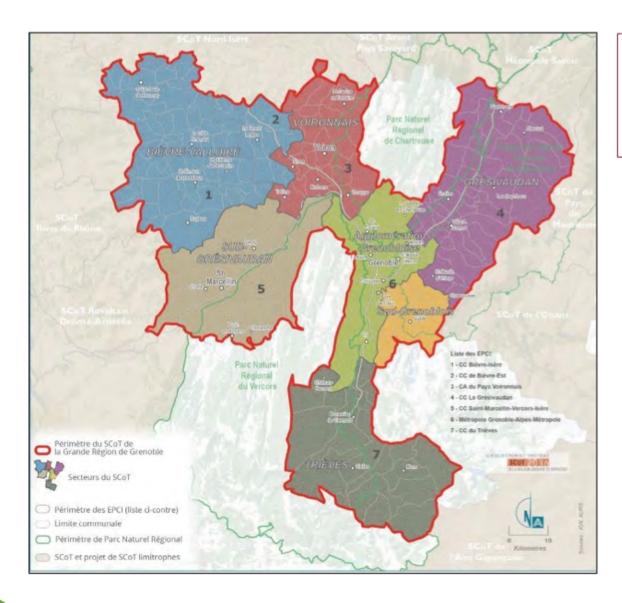


- 3 Le cadre réglementaire dans lequel s'intègre la réflexion
 - Le **SCOT** de la grande région grenobloise



Le SCOT de la grande région grenobloise





Le SCoT de la Greg:

- → Initié en 2008
- → approuvé en 2012
- → évalué en 2018

261 communes

787 094 habitants en 2019

3 732 Km² (dont 3/4 d'espaces naturels, agricoles ou forestiers)

7 secteurs réunissant 7 EPCI

- Grenoble-Alpes Métropole
- CA du Pays Voironnais
- Bièvre Isère Communauté
- CC de Bièvre-Est
- CC Le Grésivaudan
- SMVIC
- CC du Trièves

Près de 330 000 emplois

Environ 65 000 étudiants

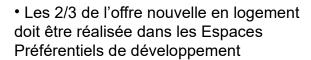


COMPRENDRE LE PLU DE VOREPPE

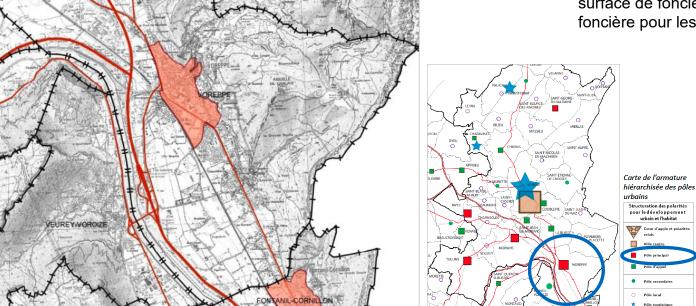


Le SCOT

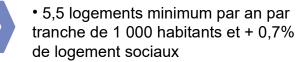
Les espaces préférentiels de développement



• Une densité minimum de 0,5m2 de surface de foncier par m2 de l'unité foncière pour les pôles principaux



La contribution à la production de logements neufs



• Pop 2020 : 9 888 habitant soir 54,3 logements par an



Déroulé de la présentation



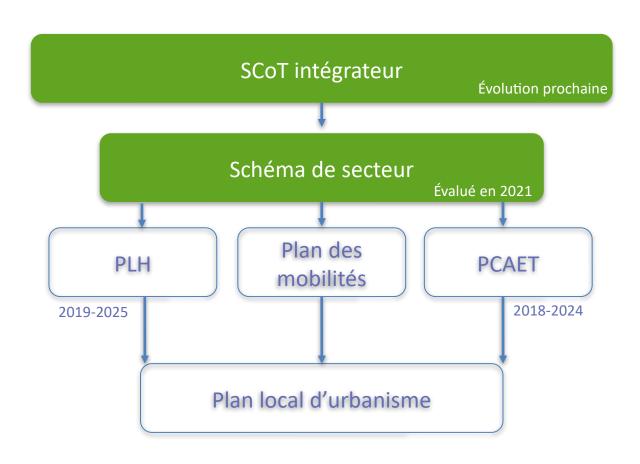
- 3 Le cadre réglementaire dans lequel s'intègre la réflexion
 - Le **SCOT** de la grande région grenobloise
 - Le **Schéma de secteur** et le **PLH** du Pays Voironnais



Le **schéma de secteur** et le **PLH** du Pays Voironnais



LA HIÉRARCHIE DES NORMES





Le schéma de secteur et le PLH du Pays Voironnais



LES GRANDS AXES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1. Affirmer le rôle de pôle d'équilibre du Pays Voironnais au sein de la Région Grenobloise
- 2. Reconnaitre et garantir le rôle essentiel des espaces naturels, agricoles et forestiers dans le fonctionnement du territoire
- 3. Articuler le développement des tissus urbanisés et l'organisation des déplacements
- 4. Faire du développement urbain un des leviers de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire



Aménager Voreppe comme le pôle complémentaire indispensable au renforcement de la centralité voironnaise



Objectif de production fixé à 75 logements par an minimum



Le schéma de secteur et le PLH du Pays Voironnais



LES GRANDS AXES DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT

- 1. Encourager **l'attractivité du territoire** par un développement résidentiel **équilibré**, durable et diversifié
- 2. Renforcer **l'attractivité du parc existant** à travers l'amélioration, la réhabilitation et l'adaptation des logements
- 3. Conforter l'offre de **logements abordables**, faciliter les **trajectoires résidentielles** et consolider la **mixité sociale**
- **4. Faire vivre le PLH** sur l'ensemble du territoire à travers la gouvernance, l'observation et l'animation



Le bilan mi-parcours met notamment en avant un tassement de la dynamique démographique, une relance de la construction et des marchés immobiliers dynamiques.



COMPRENDRE LE PLU DE VOREPPE

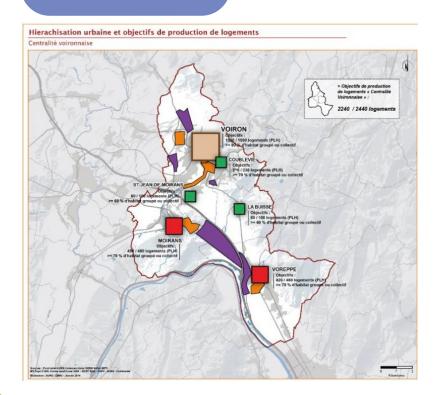


Le Schéma de Secteur et Le PLH (2019-2024) La contribution à la production de logements neufs

- 450 logements minimum sur 6 ans dont 135 logements sociaux
- 75 logements minimum par an dont 23 logements sociaux

• Taux SRU de la commune : 22,6%

• Taux légal : 25%





Le schéma de secteur et le PLH du Pays Voironnais



LES GRANDS AXES DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

- 1. Organisation, gouvernances et mobilisation des acteurs
- 2. Utilisation rationnelle de l'énergie et performance climatique
- 3. Accélération de la production d'énergies renouvelables locales
- 4. Territoire résilient





Déroulé de la présentation



3 – **Le cadre réglementaire** dans lequel s'intègre la réflexion

- Le **SCOT** de la grande région grenobloise
- Le **Schéma de secteur** et le **PLH** du Pays Voironnais
- Entre **ZEN** et **ZAN**, vers une révolution de l'aménagement

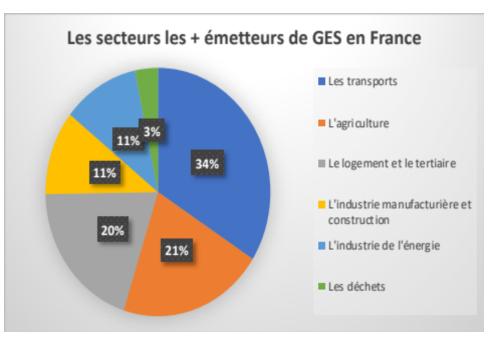


Entre **ZEN** et **ZAN**, vers une révolution de l'aménagement



LE ZÉRO ÉMISSION NET

Les accords de Paris engage une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.



1990-2020: -20% fait

2020-2030 : -20% comme objectif

Interdiction progressive des passoires thermiques :

DPE / G: 2025

DPE / F: 2028

- DPE / E : 2034

= 40% à 50% du parc



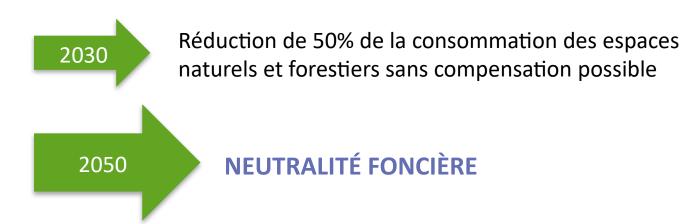
Entre **ZEN** et **ZAN**, vers une révolution de l'aménagement



LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

L'artificialisation des sols est le principal facteur de la perte de biodiversité.

À Voreppe, entre 2011 et 2021, **21 hectares ont été consommés** dont 50% pour l'habitat et 47% pour des espaces économiques dédiés, soit l'équivalent de 29 terrains de foot en dix ans. En France, ce sont l'équivalent de 4 terrains de foot par heure qui son artificialisés.





Déroulé de la présentation



4 – La contribution des citoyens à la démarche



Déroulé de la présentation

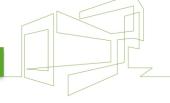


4 – **La contribution des citoyens** à la démarche

Les balades urbaines



LES BALADES URBAINES : ce qu'on n'aime pas



« Une végétation inexistante »

« PAS D'AMÉNAGEMENT ADAPTÉ »

« Des arbres abattus pour des immeubles »

« Pas de pistes cyclables »

« Insécurité des trottoirs »

« Peu ou pas d'espaces extérieurs »

« MANQUE D'UNITÉ ARCHITECTURALE »

« Toitures différentes »

« Pas d'harmonisation »

« Perte d'identité »

« DES CONSTRUCTIONS PROBLÉMATIQUES »

« 4 ou 5 niveaux »

« Flux de voitures »

« Massives »

« Perte d'intimité »

« Matériaux non adaptés »

« Au milieu de maisons anciennes »

« Cubiques »

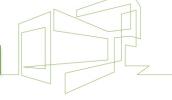
« Pas de systèmes écologiques (eau, énergie...) »











« QUAND IL Y A DES TOITS ou que c'est harmonieux »

« Peu de hauteur »

« Urbanisme cohérent avec l'histoire »

« Un paysage préservé »

« Une architecture intégrée »

« Pas de perte d'identité »

« QUAND IL Y A DE LA VÉGÉTATION »

« Des espaces partagés arbres/piétons »

« Des espaces sécurisés pour les cyclistes »

« Des espaces naturels préservés »

« QUAND IL Y A DE L'HISTOIRE »









Déroulé de la présentation



4 – La contribution des citoyens à la démarche

- Les balades urbaines
- Les micros-trottoirs





LES MICRO-TROTTOIRS

Un-e habitant-e qui habite Voreppe depuis moins de 10 ans

« J'habite Voreppe depuis près de sept ans. Nous avons été intéressés par la qualité de vie que la ville propose, son côté village et sa proximité avec Grenoble. On a l'impression de voir beaucoup de constructions se faire et ça prend la direction d'une cité dortoir qui annoncerait la mort de la ville. Il est donc important de développer le commerce de proximité et le commerce local pour garantir une attractivité efficace de la commune. Il manque une offre pour les produits bio et locaux, ce que le Super U n'a bien évidemment pas amené. »





LES MICRO-TROTTOIRS

Un-e habitant-e qui habite Voreppe depuis plus de 10 ans

« Nous habitons Voreppe depuis toujours. Je ne pense pas qu'il y ait une moins bonne entente entre les habitants par rapport à avant, ni même une qualité de vie qui se dégrade. Il y des évolutions de société que nous subissons peut-être, comme ailleurs. La seule inquiétude que nous avons c'est la perte de dynamisme de la ville et des activités, notamment pour les jeunes. Si nous étions jeunes aujourd'hui, nous ne serions pas certains de rester ici. »





LES MICRO-TROTTOIRS

Un-e habitant-e qui habite Voreppe depuis plus de 10 ans

« La mentalité a changé, les gens se disent moins « bonjour ». Le Covid a amené plus d'individualisme. Pour ce qui concerne l'urbanisme, tant que l'on construit intra-muros, ça ne me dérange pas, il faut simplement garder du terrain vert et de la verdure. Démolir une vieille maison pour reconstruire à la place, ça ne me dérange pas. Ce qui me dérange en revanche c'est prendre du terrain agricole, ou du terrain vierge pour construire à la place. L'humain n'est pas seul sur Terre et on a tendance à l'oublier. »





LES MICRO-TROTTOIRS

Deux habitants qui habitent Voreppe depuis plus de 20 ans

« Je suis là depuis 50 ans, et je ne reconnais plus Voreppe. Il y a beaucoup de constructions mais les jeunes qui habitent Voreppe ne peuvent pas acheter. »

DIVERGENCE

« Je suis plutôt contente. Cela fait 30 ans que je suis là et je trouve que pour Voreppe nous avons plein d'équipements, des associations qui sont vivantes, une qualité de vie qui s'est ben améliorée. »



Déroulé de la présentation



4 – La contribution des citoyens à la démarche

- Les balades urbaines
- Les micros-trottoirs
- Le Comité citoyen



30 CITOYENS VOLONTAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Leurs principales contributions

L'HABITAT 1/2

- Revoir la politique intensive de construction de logements
 - Les effets de la surproduction sur la démographie ne se font pas ressentir
 - Limiter la hauteur des bâtiments en fonction du quartier concerné
- Arrêter les constructions qui ne respectent pas l'identité de Voreppe
 - Protéger l'identité des quartiers et les respecter (pavillonnaires...)
 - Engager des rapports de force face aux promoteurs immobiliers
- Accélérer la rénovation des logements
 - Lutter contre les passoires thermiques
 - S'occuper des logements vacants
- Construire en intégrant la transition écologique
 - Faire des bâtiments neutres en carbone
 - Privilégier la production d'énergie intégrée
 - Récupérer l'eau de pluie et mieux l'utiliser





30 CITOYENS VOLONTAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Leurs principales contributions

L'HABITAT 2/2

- Compléter le parcours résidentiel
 - Permettre à tout le monde de se loger (BRS...)
 - Expérimenter l'habitat partagé
- Communiquer plus fortement
 - Sur les dispositifs d'aide existants
 - Sur les lois type ZAN et ZEN





30 CITOYENS VOLONTAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Leurs principales contributions

LA MOBILITÉ

- Développer les modes doux (piétons et cycles)
 - Créer des pistes cyclables
 - Sécuriser les voies dédiées (trottoirs et pistes cyclables) et les voies partagées
 - Végétaliser le plus possible les grands axes
 - Installer des éclairages de détection pour réduire la consommation et la pollution lumineuse
- Développer le rôle central de la gare
 - Connecter la gare avec les autres quartiers et la zone Centr'Alp
 - Connecter la gare au tramway du Fontanil
 - Créer un espace de coworking
- Lutter contre la vitesse des véhicules motorisés
 - Réduire la vitesse autorisée
 - Installer des radars pédagogiques



30 CITOYENS VOLONTAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Leurs principales contributions

LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA VIE DÉMOCRATIQUE

- Lutter contre le sentiment que « tout est décidé en avance »
 - Accroitre la transparence des dossiers débattus en Conseil municipal
 - Communiquer plus fortement sur les projets urbains en cours
 - Harmoniser les règles pour toutes et tous
- Rapprocher l'élu de l'habitant
 - Associer la population aux réflexions sur des sujets importants
 - Créer un Comité citoyen de veille foncière notamment pour renforcer l'équilibre publique face aux promoteurs immobiliers



30 CITOYENS VOLONTAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Leurs principales contributions

L'ATTRACTIVITÉ DE VOREPPE 1/2

- Accroitre l'attractivité de Voreppe notamment pour attirer une population jeune
 - Protéger les commerces de proximité et créer une signalétique dédiée
 - Renforcer l'offre en matière d'activités (extérieurs, restaurants...)
- Lutter contre le phénomène de ville dortoir
 - Attirer des jeunes
 - Créer des emplois qui correspondent aux profils des habitants de Voreppe
- Organiser un marché le week-end
- Embellir le centre-bourg (culture, tourisme, loisirs...)
 - Valoriser le patrimoine bâti
 - Végétaliser les places
 - Lutter contre les îlots de chaleur
 - Créer des évènements culturels qui rassemblent
 - Créer des places vivantes pour favoriser la mixité générationnelle



30 CITOYENS VOLONTAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Leurs principales contributions

L'ATTRACTIVITÉ DE VOREPPE 2/2

- Maintenir les services
 - Certains dans tous les quartiers pour maintenir un équilibre social et générationnel
 - D'autres dans des lieux spécifiques



Déroulé de la présentation



5 – **Les compromis** qui ont émergé au fil des débats

- La nécessité de distinguer les opérations sous maitrise d'ouvrage public et la densification issue de la parcellisation
- Plus que le « combien construire », une question majeure : le « comment mieux construire » ?
- Rénover l'existant pour réduire l'artificialisation des sols et compléter le parcours résidentiel
- Un lien majeur entre constructions, espaces public et mobilité, ou comment penser la mobilité et sa pratique avant la construction
- La localisation des équipements et des services : entre hybridations, massification et proximité
- Protéger ce qui fonde l'attractivité de Voreppe : sa qualité de vie
- Deux secteurs qui méritent encore plus d'attention
- Remettre le citoyen au centre de la démocratie locale et renforcer les liens entre les élus et les habitants





LA NÉCESSITÉ DE DISTINGUER LES OPÉRATIONS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIC ET LA DENSIFICATION ISSUE DE LA PARCELLISATION



Agir sur les terrains diffus nécessite beaucoup de moyens financiers et budgétaires. Plusieurs leviers peuvent être actionnés néanmoins, non sans conséquences :

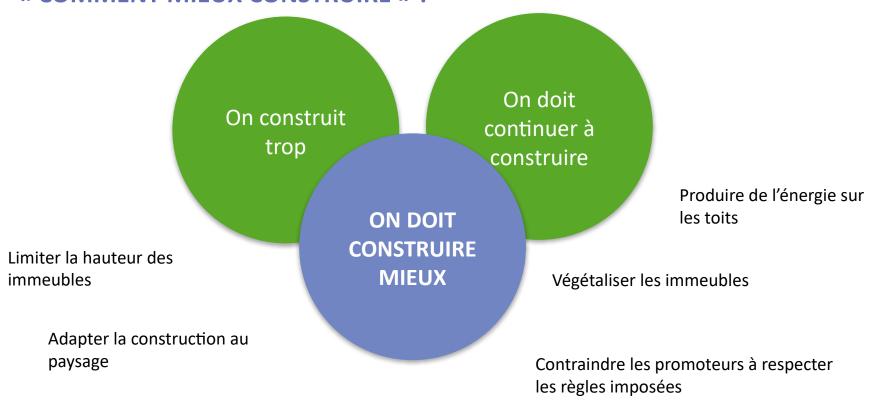
- Le droit de préemption, mais qui est une solution onéreuse et nécessitant d'importants investissements financiers ;
- Les coefficients pleine terre qui permettent de réserver une partie d'un terrain nécessitant une évolution règlementaire du Plan local d'urbanisme (PLU);

Piste de solution : UNE MODIFICATION DU PLU





PLUS QUE LE « COMBIEN CONSTRUIRE », UNE QUESTION MAJEURE : LE « COMMENT MIEUX CONSTRUIRE » ?



Respecter l'identité des quartiers

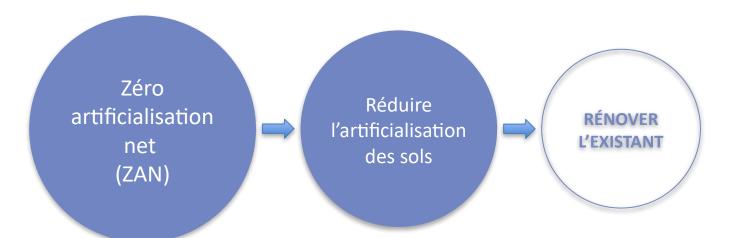
IMPOSER DE NOUVELLES RÈGLES À RESPECTER EN MATIÈRE D'URBANISME

Piste de solution : CRÉER UNE CHARTE ARCHITECTURALE





RÉNOVER L'EXISTANT POUR RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET COMPLÉTER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL



Cela revient à diversifier l'offre de logements notamment par la rénovation des logements déjà bâtis. Pour cela, la mairie pourrait communiquer plus fortement pour expliquer l'ensemble des outils mis à disposition des citoyens. Que ce soient des aides nationales comme locales. Les logements vacants à mobiliser sont surtout situés dans le centre-ville de Voreppe. Cette politique volontariste peut permettre de diversifier l'offre de logements pour la faire correspondre avec la demande actuelle : des ménages plus petits.

Piste de solution :

CRÉER UNE FONCIÈRE DÉDIÉE À L'ÉCHELLE DU PAYS VOIRONNAIS





UN LIEN MAJEUR ENTRE CONSTRUCTIONS, ESPACES PUBLIC ET MOBILITÉ, OU COMMENT PENSER LA MOBILITÉ ET SA PRATIQUE AVANT LA CONSTRUCTION

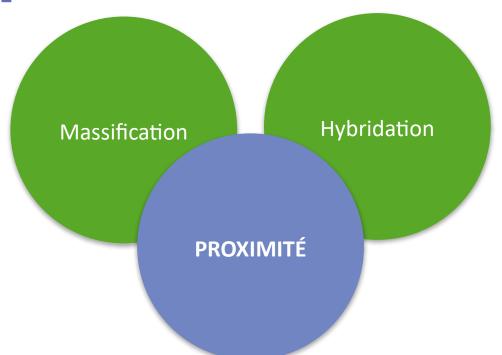
Un des reproches fait à l'encontre des constructions se base sur le fait qu'elles ne sont pas connectées aux autres fonctions de la ville. Au-delà de la qualité architecturale, les constructions ont un rôle à jouer dans l'aménagement du territoire plutôt que de poser un immeuble au milieu d'un quartier sans tenir compte de ses caractéristiques fondamentales. Construire mieux, mais construire en pensant les autres fonctions de l'immeuble à commencer par le rôle des espaces publics et la connexion avec une mobilité plurielle.

Par exemple, un compromis a été trouvé pour évoquer le rôle social et intégrateur des espaces partagés qu'ils soient à l'intérieur des copropriétés ou à l'extérieur. Pour certains habitants, il en va du maintien de la cohésion sociale au sein de la commune. Ces lieux communs à proximité des immeubles doivent être connectés à des moyens de déplacement pluriels. Le développement des modes doux et leur sécurisation apparait comme fondamental pour améliorer la circulation à l'intérieur notamment. L'aménagement extérieurs des constructions doit être pensé en amont et anticipé en les dotant de parkings à vélo, de places de stationnement, d'espaces partagés pour automobiliste, cyclistes et piétons.





LA LOCALISATION DES SERVICES : ENTRE HYBRIDATIONS, MASSIFICATION ET PROXIMITÉ



Doit-on créer des services dans tous les quartiers quitte à jouer sur la polyvalence des lieux pour rendre leurs utilisation hybrides ou assurer un service minimum puis centraliser la majorité des services dans le centre-ville ? Le compromis de cette question se trouve dans la proximité. La notion de proximité évolue dès lors que la mobilité est développée. Il faut donc renforcer l'accès à l'ensemble des équipements et des services et développer les connexions entre les différents quartiers.





PROTÉGER CE QUI FONDE L'ATTRACTIVITÉ DE VOREPPE : SA QUALITÉ DE VIE

L'attractivité de la ville de Voreppe ne dépend pas uniquement de sa capacité à proposer des emplois comme c'est notamment le cas avec la zone Centr'Alp. La volonté que les ménages ont à venir s'installer sur la commune est motivée par la qualité de vie et le cadre de vie qu'ils y trouvent.

Si la construction de logements ne permet pas tout et ne parvient pas, pour le moment, à renverser la balance démographique, les éléments fondateurs de cette qualité de vie doivent être développés ou a minima maintenus.

Il en va des services liés à la petite enfance, de l'activité des nombreuses associations, de l'offre sportive, de la qualité de l'offre commerciale, de la dynamique du centre-bourg, de la proximité des équipements... Préserver ces qualités qui fondent l'attractivité, et les développer lorsque cela est possible, est un compromis qui fait sens dans ces États Généraux.





DEUX SECTEURS QUI MÉRITENT ENCORE PLUS D'ATTENTION

Le centre-bourg :

- Un quartier déjà en difficulté
- Une vacance du logement qui risque de se renforcer du fait des nouvelles contraintes sur les passoires énergétiques

Centr'Alp:

- Un quartier de Voreppe qui n'est pas connecté à la ville
- Un quartier de Voreppe qui concurrence la ville sur certains équipements et services





REMETTRE LE CITOYEN AU CENTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET RENFORCER LES LIENS ENTRE LES ÉLUS ET LES HABITANTS

Les États Généraux de la ville de Voreppe ont aussi été l'occasion d'évoquer la place du citoyen dans les démarches, notamment urbanistiques et d'aménagement lancées par les élus. Quel rôle doit avoir le citoyen dans la vie démocratique de sa commune ? Alors que la défiance des citoyens envers leurs représentants est croissante, il est indispensable pour la vie de la Cité de retrouver des espaces communs de débats et de partage.

La démarche de ces États Généraux partait du postulat suivant : une partie des citoyens considèrent avoir du mal à se faire entendre, notamment lorsque des décisions sont prises pour aménager le territoire. Les citoyens souhaiteraient ainsi pouvoir peser plus sur les décisions des promoteurs immobiliers afin de rendre les projets de construction plus en phase avec l'identité de la ville de Voreppe. A minima, ils souhaiteraient pouvoir suivre et être informés de la teneur de ces projets afin de mesurer l'écart qui peut exister entre le projet proposé et le projet une fois concrétisé. Plusieurs actions sont proposées comme la création d'un conseil citoyen de l'urbanisme qui permettrait un vrai suivi des projets menés, ou encore l'organisation régulière de permanences d'élus permettant un lien encore plus direct avec la population.